

# actualités de l'OPC

## Envoi de matériel au Tchad



Deux lampes à fente, récupérées et remises en état par l'OPC, ont été envoyées en Tchad cet été pour faciliter les examens oculaires dans deux hôpitaux de province.

## Nouvelle subvention de la Fondation Internationale du Lions Club



La Fondation Internationale du Lions Club (LCIF) a attribué une subvention 850.750 dollars sur 2 ans dans le cadre de son Programme SightFirst. Ce soutien important va permettre de développer un programme de soins de santé oculaires complets dans les régions est de la Guinée de Kankan, Faranah et N'Zérékoré.

Cette nouvelle subvention confirme le soutien indéfectible de la LCIF aux programmes de soins de santé oculaires complets tels que mis en œuvre, ensemble et avec succès, au Mali et bientôt au Niger.

## Création d'un réseau africain francophone d'expertise relatif au trachome



Un groupe d'experts de sept pays d'Afrique de l'ouest et centrale s'est réuni en mai, au siège de l'OPC, et en présence du directeur des programmes pour l'Afrique d'ITI (International Trachoma Initiative), afin de réfléchir à la mise en place d'un réseau d'experts relatif au trachome.

Une fois établi, ce réseau viendrait accélérer les efforts contre cette maladie cécitante en Afrique francophone.

L'OPC rejoindra la Confédération Européenne Light For The World



Sur recommandation de son Assemblée Générale et de son Conseil d'Administration, l'OPC continu ses contacts avec les membres de la Confédération Light For The World afin d'établir la branche française de ce réseau européen des droits de l'homme en général et de la lutte contre la cécité et des handicaps en particuliers. L'OPC pourra ainsi améliorer la délivrance de soins de santé oculaires complets avec la prise en charge et la réinsertion sociale des handicapés oculaires.

## Opticlire renouvelle son soutien à l'OPC



Opticlire, l'une des plus grandes centrales d'achat d'opticiens de France, vient de renouveler son soutien à l'OPC pour ses actions de prévention de la cécité dans le monde.

# entre nous

« J'ai un contrat d'assurance-vie et je voudrais en faire bénéficier l'OPC en cas de disparition. Comment faire ? » Chantal A.

Il vous suffit de prévenir le gestionnaire de votre contrat d'assurance-vie, en lui demandant d'indiquer ou de modifier le ou les bénéficiaire(s) de votre épargne, en cas de décès. Le capital transmis à une association reconnue d'utilité publique comme l'OPC sera alors totalement exonéré de droits de mutation. Et dans la plupart des cas, il ne rentrera pas dans votre succession.

Sachez que vous pouvez modifier à tout moment par la suite le ou les bénéficiaire(s) de votre contrat, en fonction de vos volontés.

Pour en savoir plus sur les possibilités de transmettre un ou des bien(s) au bénéfice de la lutte contre la cécité, n'hésitez pas à contacter en toute confidentialité :

Alain Soty au 01-44-12-41-98 ou par mail : [legs@opc.asso.fr](mailto:legs@opc.asso.fr)

Pour toute autre question ou remarque :

Vous pouvez nous envoyer vos questions ou remarques par courrier (en évitant d'utiliser les enveloppes pré-affranchies réservées aux dons) ou par e-mail à

[opc@opc.asso.fr](mailto:opc@opc.asso.fr)

Nous répondrons à chacun d'entre vous et reproduirons (avec votre accord) certains de vos témoignages dans cette rubrique.

# OPC infos

Le journal d'information trimestriel des donateurs de l'OPC

préserver la vue

N°15 Sept. 2013

## édito

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

La hausse de nos ressources en 2012, notamment grâce à votre générosité, nous a permis de recommencer à développer nos missions pour préserver la vue des populations les plus démunies d'Afrique francophone.

Pourtant, le bilan financier s'avère pour le moins contrasté. L'augmentation de nos ressources est en effet due à une forte progression des legs, donations - par définition imprévisibles - et des partenariats d'entreprises. Mais elle s'accompagne d'une diminution inquiétante des dons de particuliers, qui fondent pourtant la pérennité et l'indépendance de notre association.

Nous devons plus que jamais rester mobilisés et intensifier nos efforts en 2013. Une année cruciale, où nous débutons notamment deux programmes de grande envergure contre le trachome, en République Centrafricaine et au Tchad. Sachez que votre mobilisation à nos côtés est déterminante pour sauver la vue de millions de personnes parmi les plus vulnérables.

Merci pour votre fidèle soutien !

Pierre Huguet  
Trésorier de l'OPC

## L'ESSENTIEL «2012»

Compte d'emploi des ressources



Découvrez comment vos dons ont été utilisés en 2012, ainsi que nos engagements pour mériter votre confiance...

Lire en pages 2-3

## Bilans 2012 grâce à vous



Bilan des actions et des progrès contre la cécité réalisés grâce à votre soutien...

Lire en pages 2-3

## Actualités de l'OPC



Journées Nationales des Associations d'Aveugles et de Malvoyants

Les 5 et 6 octobre, l'OPC et son partenaire le Lions Club de Paris seront à nouveau mobilisés pour un week-end de quête sur la voie publique, au bénéfice des programmes de lutte contre la cécité.



Nous recherchons des quêteurs bénévoles à Paris.

Pour participer, appelez le 01 44 12 41 90.

Retrouvez les autres actualités en page 4

## Entre nous



L'OPC répond à vos questions...

Directeur de la Publication : Pr Serge Resnikoff - Directeur de la rédaction : Pr Yves Pouliquen

Comité de rédaction : Dr Karim Bengraïne, Nathalie Brunet, Dr Jean-François Ceccon, Philippe Granjon, Dr Pierre Huguet, Dr Bernard Philippon, Alain Soty.

Maquette : Rio Grande Conseil ISSN 2108-8608



# spécial « Comptes 2012 »



## NOS ENGAGEMENTS POUR MERITER VOTRE CONFIANCE

● Nos comptes sont établis par un cabinet d'experts comptables indépendants, puis contrôlés chaque année par un commissaire aux comptes indépendant, avant d'être approuvés en assemblée générale.

● La gestion et le fonctionnement de l'OPC sont examinés régulièrement par le Comité de la Charte – Don en confiance, qui vérifie la bonne affectation de vos dons.



● Une fois ces étapes franchies, nous vous envoyons chaque année notre Compte d'emploi des ressources récapitulatif nos recettes et l'utilisation de vos dons.

Si vous désirez prendre connaissance de notre bilan financier détaillé, nous vous invitons à le télécharger directement sur notre site Internet :

[www.opc.asso.fr](http://www.opc.asso.fr)  
(rubrique « L'association » puis « Comptes annuels »)

Nous pouvons aussi vous l'envoyer sur simple demande, en cochant la case prévue sur votre bulletin de soutien ou en appelant au 01.44.12.41.90.

## L'essentiel 2012 PAR RAPPORT à 2011 :

### Des ressources en forte progression

Les ressources de l'OPC ont augmenté de 43% en un an (après une diminution de plus de 31% l'année précédente), du fait de la forte progression des legs, donations et des partenariats d'entreprises.

En revanche, les dons des particuliers ont diminué de 15%, notamment en raison de la réduction du nombre de mailings envoyés aux donateurs.

### Des dépenses en hausse

Grâce à la hausse de ses ressources, l'OPC a pu augmenter de près de 28% les sommes affectées à ses missions sociales, tout en maintenant ses frais de fonctionnement à 6,3% et en réduisant ses frais de collecte de fonds.

## Compte d'emploi des ressources 2012

EMPLOIS		Emplois 2012	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2012	RESSOURCES		Ressources collectées sur 2012	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2012
<b>1- Missions Sociales</b>		<b>453 101 €</b>	<b>119 370 €</b>	<b>1- Ressources collectées auprès du public</b>		<b>457 971 €</b>	<b>457 971 €</b>
1.1 Réalisées en France				1.1 Dons et legs collectés			
- Actions réalisées directement		0 €	0 €	- Dons manuels non affectés		158 021 €	158 021 €
- Versements à d'autres organismes agissant en France				- Dons manuels affectés		59 620 €	59 620 €
1.2 Réalisées à l'étranger				- Legs et autres libéralités non affectés		234 304 €	234 304 €
- Actions réalisées directement		453 101 €	119 370 €	- Legs et autres libéralités affectés			0 €
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes				1.2 Autres produits liés à la générosité du public		6 026 €	6 026 €
<b>2- Frais de recherche de fonds</b>		<b>180 981 €</b>	<b>117 943 €</b>	<b>2- Autres fonds privés</b>		<b>635 938 €</b>	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		117 943 €	117 943 €	<b>3- Subventions &amp; autres concours publics</b>			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés		63 037 €	0 €	<b>4- Autres produits</b>		<b>25 866 €</b>	
<b>3- Frais de fonctionnement</b>		<b>76 308 €</b>	<b>178 €</b>	<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>		<b>1 119 775 €</b>	
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>		<b>710 390 €</b>		<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>		<b>0 €</b>	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>		<b>22 987 €</b>		<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>		<b>87 546 €</b>	
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>		<b>337 248 €</b>		<b>IV - VARIATION DES FONDOS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC</b>		<b>0 €</b>	<b>-17 481 €</b>
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		<b>136 696 €</b>		<b>IV - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>V - TOTAL GENERAL</b>		<b>1 207 321 €</b>	<b>237 491 €</b>	<b>VI - TOTAL GENERAL</b>		<b>1 207 321 €</b>	<b>440 490 €</b>
<b>VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>				<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>			<b>237 313 €</b>
<b>VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la sère application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>			<b>178 €</b>	<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE</b>			<b>466 639 €</b>
<b>VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>			<b>237 313 €</b>				
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>							
Missions sociales	99 991 €	Bénévolat	0 €				
Frais de recherche de fonds	139 778 €	Prestations en nature	139 778 €				
Frais de fonctionnement et autres charges	0 €	Dons en nature	99 991 €				
<b>Total</b>	<b>239 769 €</b>	<b>Total</b>	<b>239 769 €</b>				

## grâce à vous bilan 2012

### Lutte contre l'onchocercose et dépistage des déficiences visuelles :

● 8.186 agents de santé bénévoles formés et suivis dans 7609 villages et 4 pays touchés par l'onchocercose : Congo, Guinée, Mali et Sénégal.



● Plus de 2,9 millions de villageois protégés durant un an de la redoutable « cécité des rivières ».



### Conjonctivite néonatale purulente :

● 1.000 accoucheuses traditionnelles et 16 infirmiers formés au Mali à la prévention et au traitement de cette redoutable maladie.

● Plus de 50.000 nouveau-nés protégés.

### Lutte contre la cataracte, le trichiasis-trachome et autres maladies oculaires :

● 24 centres de soins oculaires et 9 unités mobiles de chirurgie oculaire dans 5 pays : Guinée, Mali, République Centrafricaine, Tchad et République des Comores

● 98.501 consultations d'ophtalmologie.

● 10.800 cataractes opérées.

● 3.419 trichiasis opérés (complication cécitante du trachome).



### Formation :

● 17 techniciens supérieurs en ophtalmologie formés au Niger et en République des Comores.



● 6 bourses octroyées à des ophtalmologistes pour perfectionner leurs capacités à opérer la cataracte.

Merci de renouveler votre soutien à l'OPC pour continuer à préserver la vue de personnes qui risquent de devenir aveugles, faute de moyens pour se soigner !